

CIRCONSCRIPTION DE SAINT GREGOIRE

ECOLE PUBLIQUE

élémentaire

Paul Emile VICTOR de SAINT-GREGOIRE

CONSEIL D'ECOLE

PROCES-VERBAL

ANNEE SCOLAIRE 2014 / 2015

Réunion du mardi 24 mars 2015

Adresser :

1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription

1 exemplaire au Maire

NOM	PRESENT	EXCUSE	
Directeur de l'école - Président : LACROIX Thérèse	<input checked="" type="checkbox"/>		Suppléants assurant un remplacement
Maîtres de l'école			
Madame Jousset	<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Viatte		X	
Madame Corbel	<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Ernoul	<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Triffault	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mlle Lamour	<input checked="" type="checkbox"/>		
Monsieur Jouan	<input checked="" type="checkbox"/>		
Monsieur Danzé		X	
Madame Goddet	<input checked="" type="checkbox"/>		
Monsieur Le Bris	<input checked="" type="checkbox"/>		
Représentant du R.A.S.E.D. :			
Représentants des parents d'élèves titulaires			
Monsieur Hocine	<input checked="" type="checkbox"/>	X	
Madame Granger	<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Mathieu	<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Yvet	<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Sourget	<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Sourdin	<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Saint-Omer	<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Pont	<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Kerverdo	<input checked="" type="checkbox"/>		
Monsieur Yvet			
Inspecteur de l'Education nationale : M. RUBAN Yannick			
Maire de la commune ou son représentant :			
Conseiller municipal :			
Délégué départemental de l'Education nationale :			
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Personne invitée :			
Représentants des parents d'élèves suppléants			
Madame Aiddio			
Madame Guinet	<input checked="" type="checkbox"/>		
Madame Farges			
Madame Cornillet			
Monseieur Saint-Omer			
Madame Guérin			
Madame Chevin			
Madame Vavrac			
Madame Donnart			
Monsieur Berton			

Procès-verbal établi le ..7.104.120.15.....

Le président, directeur de l'école,

Le secrétaire de séance,

Nom : Thérèse LACROIX

Nom : M^{me} Triffault Stéphanie

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

PAUL-EMILE VICTOR DU 24 MARS 2015

Ordre du jour :

Perspectives de rentrée 2015

Rythmes scolaires et semaine de 4 jours et demi : bilan et horaires pour la rentrée 2015

Ressources numériques des classes Quels équipements à prévoir pour les années à venir ?

Budget Ville de Saint-Grégoire et subvention des classes de découverte

Sécurité de l'école : mesures envisagées pour éviter toute intrusion et remplacement du matériel volé.

Restaurant scolaire : date d'ouverture et organisation

Questions diverses

1. PERSPECTIVES RENTRÉE 2015

EFFECTIFS

L'effectif est stable. 54 CM2 partent, et 47 CP arrivent. Chaque année, on compte une dizaine de nouveaux inscrits. Déjà 5 prévus pour l'année prochaine : 2 CM2, 2 CE2 ET 1 CE1.

2. RYTHMES SCOLAIRES ET ACTIVITÉS

Bilan des enseignants

Contrairement aux inquiétudes de départ, les élèves se repèrent bien dans le temps. En cycle 2, des aides avec des explications claires et un lexique approprié sont affichées en classe.

Tous les enseignants remarquent qu'il y a un déséquilibre sur la journée courte entre la matinée longue (3h30min) et les 50 minutes de classe de l'après-midi même si ce temps est parfois mis à profit pour des décroissements en anglais.

Il est difficile d'avoir suffisamment de recul sur l'impact de ce nouveau rythme sur la concentration des élèves car le groupe d'élèves a changé par rapport à l'année dernière. On constate que les CP sont plus fatigués et que les autres élèves sont autant fatigués voire plus que les années précédentes. La coupure du mercredi manque peut-être.

Néanmoins les cinq matinées de classe sont profitables pour l'enseignement.

Les enseignants et les élèves se sont donc adaptés mais il y a toujours de la fatigue et l'efficacité du travail n'est pas avérée.

Les enseignants font un bilan plutôt positif de l'organisation actuelle, constatant cependant qu'il suffirait simplement pour répondre à la demande de tous deux modifications :

- Alléger la matinée un peu trop longue de 15 minutes en reportant ce quart d'heure sur l'après-midi
- Porter la pause méridienne à 2 heures pour permettre l'APC sur ce temps méridien.

Bilan de la mairie : bilan positif. La réforme est plus facile à mettre en place pour les élèves d'âge élémentaire.

Pour la prochaine rentrée, la mairie avait étudié une nouvelle organisation possible : regrouper les temps périscolaires sur une demi-journée. Cela permettrait d'avoir des objectifs plus ciblés, en lien avec les actions de Saint-Grégoire (au premier trimestre : Courir à Saint-Grégoire, au troisième trimestre : sortie vélo...).

Même si les enseignants comprennent les intentions de la mairie, ils constatent que cette nouvelle organisation n'allègera pas le temps scolaire puisque les journées seront aussi longues qu'auparavant, l'après-midi libéré étant simplement remplacé par

la matinée du mercredi matin. L'inspecteur avait aussi indiqué qu'il était réticent à ce nouveau rythme. Le projet est donc abandonné (décision par le conseil municipal du 23 mars) pour la rentrée 2015.

Pour 2015-2016, on garde la même organisation que cette année. Les enseignants réitèrent leur demande du quart d'heure supplémentaire le midi pour pouvoir y placer les aides pédagogiques complémentaires. La mairie fera connaître sa position avant fin avril.

Bilan côté parents : Les parents sont satisfaits des temps périscolaires et des activités proposées à leurs enfants. Pourtant certains se demandent si des activités moins cadrées, de détente libre, ne seraient pas à proposer aux enfants. D'autres parents demandent s'il ne serait pas possible d'inscrire, sur le temps des TAP, le club multisports, proposé actuellement le mercredi après-midi. Ceci éviterait de surcharger les enfants en activités extrascolaires.

3. RESSOURCES NUMERIQUES DES CLASSES

Madame Lacroix présente aux parents d'élèves, sur un diaporama, l'état des lieux et les différentes options pour équiper les classes petit à petit en TBI.

La situation s'est dégradée depuis le début de l'année puisque 2 ordinateurs portables et deux vidéoprojecteurs ont été volés en janvier. La mairie annonce que ce matériel a été de nouveau budgétisé sur 2015.

L'équipement de chaque classe avec un ordinateur relié à internet est urgent. Ceci suppose de planifier le câblage des classes pour les relier au réseau de l'école. Ce point avait déjà été abordé lors du premier conseil d'école. Aucun câblage n'a été entrepris (vacances de Noël trop courtes et budget non voté aux vacances de février). Actuellement, 2 classes plus l'auditorium sont reliées à internet via des prises CPL. Mais ces prises CPL ne fonctionnent pas, ni dans le hall, ni dans les classes situées au fond de l'école.

Au budget 2015, 7 PC d'occasion sont prévus pour équiper les classes, 2 PC renouvelleront le PC de la salle des maîtres et celui de la bibliothèque.

La mairie envisage d'équiper toutes les classes en TBI dans les années à venir. Ce ne sera pas pris sur le budget investissement école mais sur un budget principal de la mairie.

4. BUDGET MAIRIE ET SUBVENTION CLASSES DE DECOUVERTE

Le budget de fonctionnement de l'école a été revu à la baisse comme tous ceux de la ville. Alors que les autres budgets ont diminué de 5%, celui de l'école n'a diminué que de 2%. Il s'élève à 16 960€.

Pour la subvention de classes transplantées, elle a été intégrée dans le budget de l'école depuis quelques années dans les lignes : transports et prestations de services. Si l'école n'organise pas de classe transplantée, ce budget peut être alors utilisé pour d'autres sorties scolaires (char à voile en 2012 et 2013 par exemple). Les parents d'élèves interpellent la mairie sur une ligne qui apparaît dans le budget 2014 (2000€ attribué à la FCPE sur projet) alors que l'association n'a pas touché cette subvention. Madame Vinet prend note de cette erreur et verra avec le service concerné. Les parents d'élèves sont déçus que cette subvention sur projet ne leur soit plus attribuée.

La piscine qui concerne 6 classes de l'élémentaire n'impacte pas le budget fonctionnement de l'école.

5. SECURITE DE L'ECOLE

Suite aux nombreuses intrusions dans l'école dont la dernière a impacté les ressources informatiques de l'école, il a été décidé d'équiper toutes les portes extérieures de clés électroniques et de changer les serrures de toutes les autres portes.

Encore faut-il que les portes soient bien fermées. Or, actuellement, il arrive, de temps en temps, de trouver les portes du hall, côté cour ou côté rue ouvertes le matin.

Madame Lacroix ou Mme Ernoult ferment les portes intérieures de l'école (auditorium, réserve, local de sport).

L'inconvénient est que les autres enseignants de l'école n'ont pas accès à ces salles pour préparer éventuellement leur classe avant l'arrivée de ces deux personnes. Il serait indispensable qu'un passe ouvrant toutes les portes de l'école soit à disposition de l'ensemble des enseignants.

6. RESTAURATION SCOLAIRE ET OUVERTURE NOUVEAU RESTAURANT

Le nouveau restaurant scolaire ouvrira après les congés de printemps. Le déménagement de la cuisine est prévu pendant les vacances scolaires. Il y aura deux services, le premier à 12h20 pour les CP/CE1 et la moitié des CE2 et un deuxième service à 13h00 pour l'autre moitié des CE2, les CM1 et CM2.

Les parents signalent que beaucoup d'enfants ont faim après le goûter, jugé insuffisant pour la plupart des élèves.

Ils demandent également si l'effort sur les produits bio ne pourrait pas être orienté sur les fruits difficiles à peler. Madame Vinet répond qu'il faut aborder ces points lors de la réunion cantine, la dernière ayant eu lieu en décembre 2014.

7. QUESTIONS DIVERSES

La fête de l'école aura lieu le samedi 20 juin. Les parents proposent que le service périscolaire prépare comme l'année dernière un affichage pour faire mieux connaître ses actions sur les temps périscolaires : mise en place des médiateurs, club bibliothèque, fonctionnement des activités lors du temps périscolaire.

Secrétaire : Mme TRIFFAULT

Directrice : Mme LACROIX